

Ministère de l'Intérieur

Direction Générale
de la
Police Nationale

ETAT FRANÇAIS

BORDEAUX, le 15 JUILLET 1944. 1-3

RAPPORT

LE COMMISSAIRE PRINCIPAL
Chef de la Délégation Régionale des
Renseignements Généraux

à
Monsieur le DIRECTEUR
des RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
Sème Sous-direction à VICHY.

OBJET: - au sujet d'une action entreprise contre un maquis en Gironde.

REFERENCES: initiative.

J'ai l'honneur de vous rendre compte des faits suivants:

Le 13 JUILLET 1944, le nommé HOSTEIN, Marcel, André, né le 20 FEVRIER 1926 à BORDEAUX et y demeurant, 24 rue de Brézets, était arrêté par la Milice de BORDEAUX et déclarait, alors appartenir à un maquis cantonné dans une ferme abandonnée, à gauche de la route menant de SAUCATS au BARP, au lieu dit "Richemont" Commune de SAUCATS.

D'après les dires de cet individu, cette ferme, composée de 5 pièces, édifiée à 1 kilomètre 500 environ de la route, en plein terrain découvert, était gardée la nuit par deux sentinelles armées de mitraillettes et abritait une vingtaine de "maquisards" âgés de 18 à 23 ans.

Ce groupe détenait une douzaine de mitraillettes avec quatre chargeurs garnis par arme, un millier de cartouches pour mitraillettes, contenues dans un sac et une douzaine de grenades à main. De plus, dans une grange dépendant de la ferme, 200 kilogs environ d'explosif plastique avaient été entreposés.

HOSTEIN déclara, en outre, qu'un attentat était projeté par le groupe contre le pont de BARSAC sur la voie ferrée BORDEAUX-TOULOUSE.

A cet effet, deux jeunes gens appartenant à ce maquis avaient été chargés d'aller reconnaître l'emplacement de cet ouvrage d'art, dans le courant de la journée du Dimanche 9 JUILLET et avaient fourni un croquis du pont au chef du "maquis", se faisant appeler "Lieutenant", qui leur avait dit attendre des ordres pour perpétrer cet attentat.

Mis au courant des révélations de HOSTEIN, par Mr. DEHAN, Inspecteur Régional de la Milice, dans le courant de la nuit du 13 au 14 JUILLET 1944, j'en ai immédiatement informé la SICHERHEITSPOLIZEI S.D. Kommando de BORDEAUX et, une action contre ce maquis fut décidée pour le 14 JUILLET à la pointe du jour;

Quinze miliciens de la franc-garde permanente, cinq miliciens de la franc-garde bénévole, une trentaine de militaires de la Sicherheitspolizei de BORDEAUX, de la Feldgendarmerie et de la Douane Allemande, accompagnés par l'Inspecteur de Police nationale TOURNAMOUR de la Direction des Renseignements Généraux à VICHY, qui avait manifesté le désir de participer à l'action, l'Inspecteur COLLET de mon service et moi-même, se présentèrent devant le maquis le 14 JUILLET à 7 H.30.

Le feu fut immédiatement ouvert contre nous, d'abord par l'une des sentinelles, puis par les "maquisards" alertés. Le siège dura jusqu'à 10 H.30 environ et une vive fusillade se fit entendre durant trois heures, les "maquisards" se défendant avec énergie.

Pour venir à bout de leur résistance, il fallut faire appel à des renforts. Un canon de 77 m/m fut mis en batterie à 250 mètres environ de la ferme.

de la ferme et cinq obus furent tirés sur cette dernière.

Le feu cessa alors, et, en explorant les lieux, on releva dans les fourrés, dans un rayon de 100 mètres autour de la maison, dix cadavres dont deux tués par éclats d'obus et les autres par balles.

Les papiers de ces individus ont été saisis, par le Sicherheitspolizei qui nous fournira, ultérieurement, leurs noms, prénoms et état-civil.

Au cours de l'engagement, un feldgendarme fut tué, un milicien blessé à la cuisse et un militaire des S.S. a reçu un éclat d'obus ou de grenade dans le côté droit, le blessant très légèrement.

Les mitraillettes ayant été utilisées par les "maquisards" furent saisies par la police allemande ainsi que les explosifs entreposés dans la grange.

La ferme fut minée et détruite par les troupes d'occupation.

signé:

P E N O T

pour copie conforme
BORDEAUX, le 21 SEPTEMBRE 1944
LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE.